

Table ronde - La liberté de conscience à l'école

Espace Georges-Bernanos - Fondation de Service Politique

Mercredi 3 décembre

Paris Espace Bernanos, 19h-21h

La liberté de conscience à l'école

Entre les programmes scolaires, les projets éducatifs, les campagnes officielles (comme la toute récente "campagne contre l'homophobie"), la volonté des enseignants et la pression sociale, la liberté de conscience et de religion des élèves est-elle bien respectée dans les écoles de France, publiques ou privées ?

Auditorium de l'Espace Georges-Bernanos

Paroisse catholique Saint-Louis d'Antin
4, rue du Havre - Paris IXe

Avec la participation de :

- **Anne Coffinier**, présidente de la Fondation pour l'école, fondatrice de l'Institut libre de formation des maîtres, présidente et porte-parole de l'association "Créer son école" (www.creer-son-ecole.com).
- **Père Guillaume Séguin**, aumônier du Lycée Stanislas
- **Thibaut Collin**, professeur agrégé de philosophie, co-auteur avec Nicolas Sarkozy de *la République, les Religions, l'Espérance* (Ed. du Cerf)

Entrée libre

Les jeunes sont ma préoccupation majeure. Certains d'entre eux peinent à trouver une orientation qui leur convienne ou souffrent d'une perte de repères dans leur vie familiale. D'autres encore expérimentent les limites d'un communautarisme religieux. Parfois marginalisés et souvent abandonnés à eux-mêmes, ils sont fragiles et ils doivent affronter seuls une réalité qui les dépasse. Il est donc nécessaire de leur offrir un bon cadre éducatif et de les encourager à respecter et à aider les autres, afin qu'ils arrivent sereinement à l'âge responsable. L'Église peut apporter dans ce domaine sa contribution spécifique.

BENOIT XVI, palais de l'Elysée, 12 septembre 2008

Pour être choisie et appréciée, il faut que l'intention pédagogique de l'école catholique soit connue ; il est nécessaire que l'on possède non seulement une conscience mûre de son identité ecclésiale et de son projet culturel, mais aussi de sa signification civile, qui doit être considérée non comme la défense de l'intérêt d'un parti, mais comme une contribution précieuse à l'édification du bien commun de la société tout entière.

BENOIT XVI, 4 novembre 2008

Entrée libre 0,00 € Non